

Dossier de Presse

19 novembre 2012



Les REPAR'ACTEURS

Artisans réparateurs d'Aquitaine

AGIR
POUR
REUSSIR
www.artisanat.fr



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région Aquitaine

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
Présentation des artisans de la réparation	4
Développer la notoriété des Artisans Réparateurs	7
<i>L'annuaire des Artisans Réparateurs</i>	8
<i>Le kit de communication pour les réparateurs</i>	8
La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (du 17 au 25 novembre 2012)	9
<i>Réduire les déchets dans une logique durable et locale :</i>	9
<i>Trouver des solutions simples pour réduire nos déchets au quotidien :</i>	9
Les partenaires	11
<i>La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Aquitaine (CMAR Aquitaine)</i>	11
<i>Le Conseil Général de Gironde</i>	13
<i>L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)</i>	15

Communiqué de presse

Du 19 novembre 2012

Ils réparent et ça repart !

Les artisans de la réparation veulent s'afficher.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Aquitaine



Dans le cadre des lois Grenelle I et II, les Chambres de Métiers d'Aquitaine, avec les collectivités territoriales dans le cadre des Plans locaux de prévention des déchets ménagers, ont mis en place un programme d'actions destinées à promouvoir les métiers de la réparation.

La cordonnerie, bijouterie, réparation informatique, d'électroménager, d'articles de sports, d'instruments de musiques, couture et bien d'autres ... sont au cœur de la prévention et identifiés comme étant des acteurs de la réduction des déchets, dans le sens « réparer fait durer ».

Soutenir la filière de la réparation est devenu un enjeu de plus en plus important pour l'artisanat : création d'emploi, nouveaux débouchés, sont possibles grâce au soutien de la filière.

Alors quoi de mieux qu'un annuaire pour retrouver toutes les entreprises de la réparation de Gironde. Plus de 1360, classées dans 15 catégories : Annuaire des réparateurs de Gironde.

Pour renforcer leur visibilité auprès du grand public les artisans de la réparation ont, aussi, souhaité se doter d'un moyen d'identification et de reconnaissance.

C'est aujourd'hui chose faite, avec le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine, l'ADEME et le Conseil Général, avec un logo clin d'œil :

« REPAR'ACTEURS » et un slogan percutant, « Je répare ... et ça repart ! ».

Venez découvrir vos **58 REPAR'ACTEURS** girondins durant la semaine de la réparation à l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets du **17 au 25 novembre 2012**.

Chaque REPAR'ACTEURS s'engage à proposer, durant cette semaine, une offre promotionnelle, une visite d'atelier ou des démonstrations de réparation pour tous.

Contact Presse :

Ludovic Grout

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Aquitaine

46 rue Général de Larminat - 33000 Bordeaux

Tel : 05 56 99 91 34 / 06 81 31 67 73

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



Présentation des artisans de la réparation

Les métiers de la réparation enquêtés représentent environ **20 %** des métiers de services de l'Artisanat d'Aquitaine (hors réparation automobile).

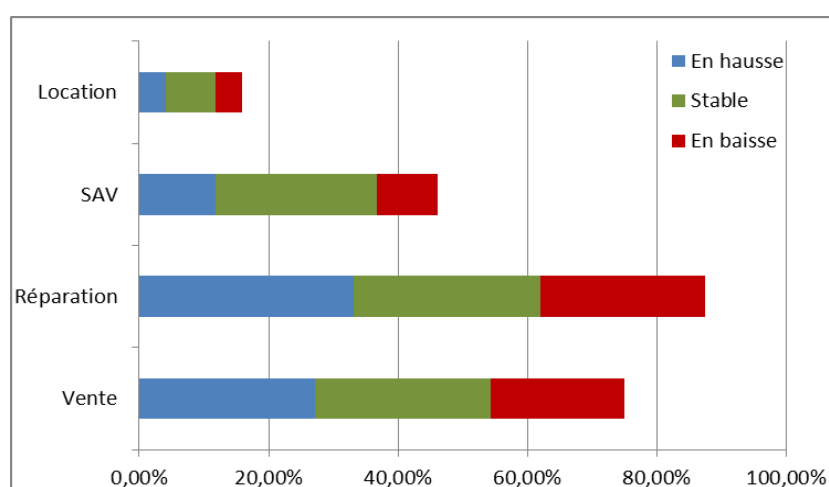
Ce sont 31 métiers identifiés et répartis en 16 catégories qui avaient été sollicités en 2011 pour répondre à l'enquête sur leur offre de service :

Libellé	Pyrénées Atlantiques	Landes	Gironde	Dordogne	Lot et Garonne	%
Traitement de matières recyclables	3	1	7	1	2	0,4%
Aiguillage de coutellerie	5	0	4	5	3	0,4%
Réparation d'articles de sport et de camping	14	7	7	4	6	1,0%
Restauration d'objets d'arts	10	5	19	0	5	1,0%
Accordeurs de piano	7	3	14	2	16	1,1%
Réparation d'articles d'horlogerie et bijoux	31	10	40	21	16	3,1%
Réparation de meubles et d'équipement du foyer	38	15	51	31	17	4,0%
Réparation électroniques, électriques, optiques, communication	47	30	49	15	25	4,4%
Réparation de chaussures et d'articles en cuir	37	16	83	29	22	4,9%
Réparations diverses	29	42	131	37	0	6,3%
Atelier de retouches, couture	57	34	197	25	3	8,3%
Réparation de matériels informatiques	88	69	131	59	56	10,6%
Studio de photographie, portrait reportage	113	57	159	49	33	10,8%
Réparation de motocycles, cycles, motocultures	88	53	136	62	81	11,0%
Réparation électroniques, électroménagers grand public	107	70	214	83	69	14,3%
Réparation de matériels agricoles, machines professionnelles	143	92	197	102	164	18,4%
TOTAL DEPARTEMENT	817	504	1439	525	518	100,0%
TOTAL REGIONAL	3803					

Typologie des entreprises :

- **Taille** : 75 % ont moins de 3 salariés et 19 % sont même seuls à exercer leur activité,
- **Chiffre d'affaire** : 1/3 réalisent moins de 50 000 € de CA/an et 1/3 plus de 200 000 €/an,
- **Clientèle** : plutôt fidèle et 3/4 des entreprises estiment ne pas avoir de clientèle particulière,
- **Activité exercée** : 93 % des entreprises réalisent bien des prestations de réparation, et presque 80 % proposent, aussi, de la vente de produit et du SAV pour 46 % d'entre elles.

D'une manière générale, la tendance des activités exercées est stable voir même en hausse :

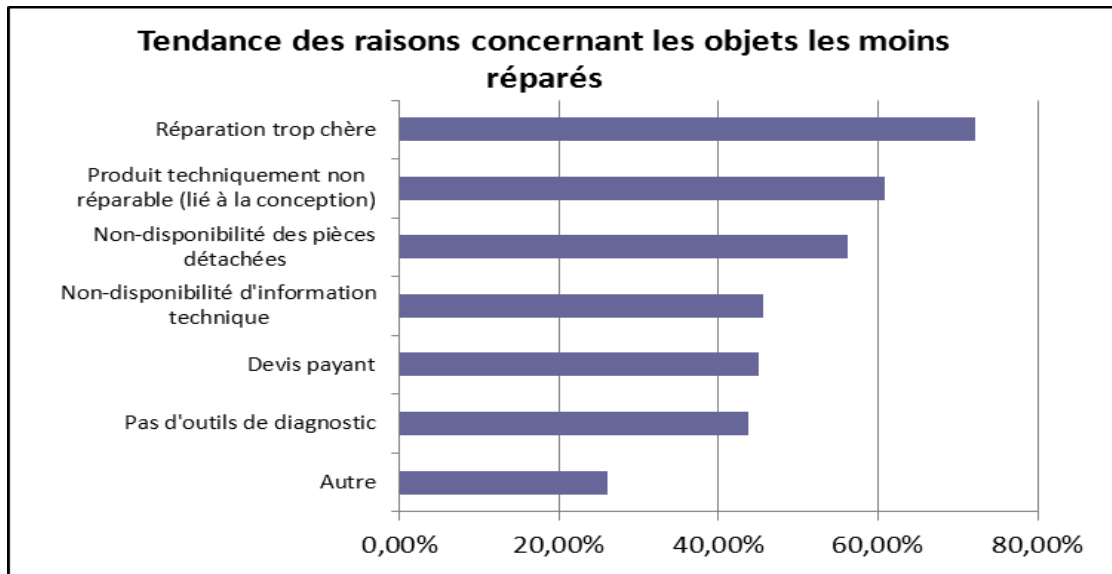


Les métiers qui ont le plus répondu à l'enquête et qui ont détaillé leur offre de services et notamment en précisant les produits qu'ils réparent de plus en plus et de moins en moins :

- 31 % : réparateurs d'électroménagers,
- 21 % : réparateurs de matériel informatique,
- 18 % : réparateurs de cycles, motocycles et motoculture de loisirs,
- 10 % : réparateurs de machines et matériels agricoles,
- 7% : retouche et couture (textile),
- 6 % : réparateurs d'ameublement et équipement de la maison,
- 4 % : réparateurs d'horlogerie et bijouterie,
- En moindre mesure : accordeurs de piano, affuteurs de couteau et cordonniers.

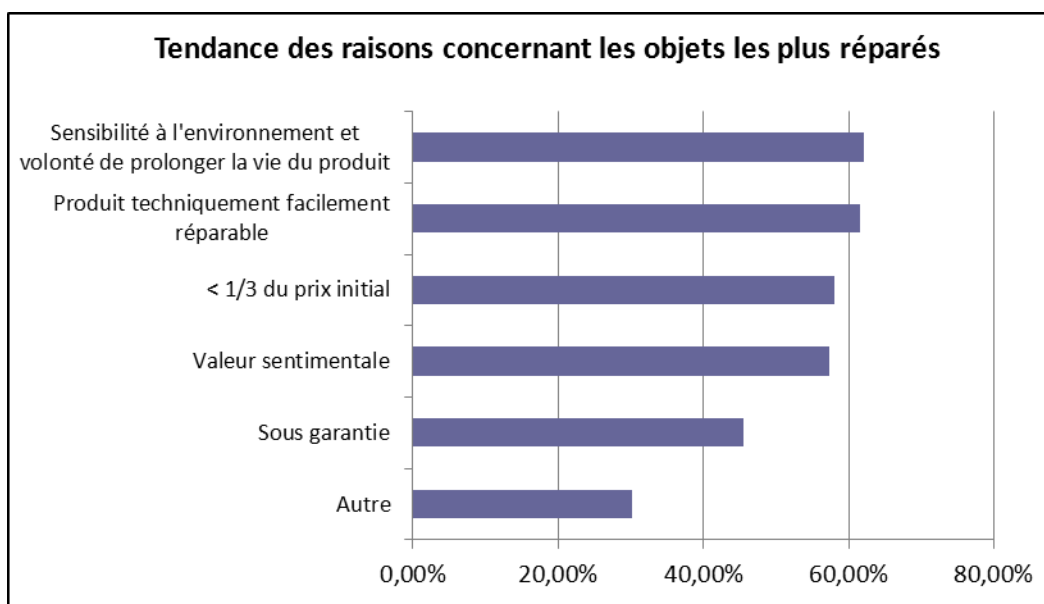
Les produits de moins en moins réparés : Petit électroménager, TV cathodique, audio HIFI, imprimantes, PC plus de 5 ans, luminaires, costume homme, manteau, linge de maison et tous produits « bas de gamme » : vélos, scooter, électroménager, meubles, ...

Pourquoi sont-ils de moins en moins réparés ? le coût de la réparation est trop cher par rapport au prix du neuf ou que techniquement le produit ne se répare plus ou que les pièces détachées ne sont plus disponibles :



Les produits de plus en plus réparés : Lave linge, vaisselle, sèche linge, réfrigérateur, congélateur, TV LCD, copieur fixe, PC moins de 2 ans, luminaire ancien, meuble vintage ou ancien, accros, reprise, fermetures éclair, bijoux précieux, et tous produits «*haut de gamme ou de marque* » : vélos, scooter, motoculture, montres, électroménager ...

Pourquoi sont-ils de plus en plus réparés ? il y a une volonté de prolonger la vie du produit ou aussi parce qu'ils sont facilement réparables ou encore que le coût de la réparation n'excède pas un 1/3 de la valeur du produit neuf :



Avis des entreprises sur l'évolution de leur activité et leurs besoins :

- **75 %** des entreprises estiment que **l'économie actuelle est un frein au développement de la réparation** et 30 % pense que c'est aussi le comportement des clients qui aura un impact sur leur activité.
- **25 %** des entreprises sont inquiètes pour l'avenir de leur profession et pour les autres, il n'y pas vraiment de satisfaction ou d'insatisfaction (presque la moitié) et **30 % sont sereins** quant à l'avenir de leur métier.
- **60 %** auraient **besoin de communication** pour développer leur activité, mais aussi de formation (22 %), de personnel qualifié (20 %) et d'achats groupés (19 %).
- **90 %** sont intéressés pour figurer dans un **annuaire spécifique** dédié aux professionnels de la réparation.
- **75 %** sont prêts à participer à un **événement promotionnel** de leur activité.

Expression libre : **28 %** ont précisé à nouveau avoir **besoin de communication**, **21 %** évoquent leur **crainte quant à l'offre de service de la grande distribution** et des dicouter du net et **13 %** précisent que ce sont **les clients qui ne savent plus que certains produits se réparent** et préfèrent racheter du neuf en cas de panne.

En conclusion : les entreprises qui assurent des prestations de réparation sont tributaires de la mise sur le marché des différents produits et matériels. Même si certaines entreprises estiment que la grande distribution (avec leur coût discount de mise sur le marché des nouveaux produits) est un frein au développement et maintien des prestations de réparation, il ressort de l'enquête, que la tendance tend plutôt vers une stabilité de cette activité plutôt qu'une baisse systématique.

On notera, tout de même que le fait de faire du SAV et de la vente de produits permet de maintenir la prestation de réparation et peut être même de la développer.

Les entreprises (**75 %**) sont en tout cas très favorables à la mise en place d'une action de communication pour faire connaître ou développer leur offre de service en termes de réparation.

Développer la notoriété des Artisans Réparateurs

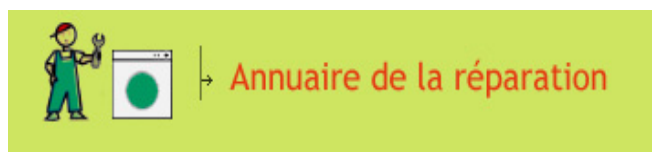
Réparer, c'est aussi continuer à maîtriser des savoir-faire qui ont tendance à se perdre par des changements des modes de consommations, ou encore une obsolescence accrue des produits

Alors réparer c'est permettre le maintien d'un patrimoine artisanal de proximité.

Pourtant, les professionnels de la réparation souffrent d'un manque de notoriété : bien souvent, les consommateurs ne se tournent plus vers ces artisans, voire ne savent plus qu'ils existent, privilégiant l'achat du neuf. Il s'agit donc aujourd'hui de rendre plus visible cette activité de la réparation :

75% des artisans réparateurs interrogés en Aquitaine expriment le besoin d'une meilleure communication à leur sujet.

L'annuaire des Artisans Réparateurs



L'enquête effectuée par la CMARA avait établi que **90%** des artisans soutiennent un projet d'annuaire professionnel. C'est chose faite depuis juillet 2012 sur www.dechets-gironde.fr – (pour les autres CMA sur chaque site net des CMA)

L'annuaire permet au consommateur de trouver plus facilement l'entreprise de réparation la plus proche de chez lui mais aussi selon son activité.

Le kit de communication pour les réparateurs

Un logo Repar'acteurs en version numérique que les artisans peuvent insérer sur leurs documents officiels (devis, facture...), leur site web, leur carte de visite afin de mieux associer leur activité à la réparation :



Ce logo permet de regrouper tous les artisans de la réparation d'Aquitaine sous une même bannière.

Sur la main, on trouve les différents objets réparables. L'idée était aussi de montrer la dynamique offerte par ces artisans : ils sont « répar'acteurs » et ont la volonté de se lancer dans une démarche de développement durable. Cette fibre durable est soutenue par la phrase « Je répare... et ça repart ! ».

Chaque artisan de la réparation, qui durant la semaine de la réduction des déchets (SERD – voir paragraphe suivant), s'engage à proposer une offre promotionnelle sur tout ou partie de son offre de service, se **verra remettre un lot d'autocollant pour sa vitrine de magasin ou son véhicule professionnel.**

Les artisans ainsi engagés seront les fers de lance de la ***semaine de la réparation*** du 17 au 25 novembre 2012 !

En plus de l'annuaire de la réparation, les REPAR'ACTEURS sont recensés dans une liste par grands territoires girondins, dans laquelle sont mentionnées les offres promotionnelles proposées durant la semaine (Liste ci-jointe).

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (du 17 au 25 novembre 2012)



Cette opération vise à réduire les déchets des particuliers et des entreprises par un changement durable des comportements. Il s'agit de produire moins de déchets en réutilisant tout ou partie des objets.

Durant cette semaine, tout un chacun (particulier, entreprise, association, collectivité...) peut s'inscrire afin de référencer une activité en lien avec la réduction des déchets. Le but est de sensibiliser un maximum de personnes sur la nécessité de réduire nos déchets. Ainsi, en 2011, plus de 3452 actions ont été menées en France dans le cadre de la SERD.

Pour plus d'infos : www.reduisonsnosdechets.fr/serd/serd-2012.php

Réduire les déchets dans une logique durable et locale :

La SERD est une opération très locale, qui vise à agir sur les comportements au quotidien. Les artisans réparateurs proposent des solutions concrètes aux consommateurs afin de donner une deuxième vie aux objets. Concrètement, aller voir un artisan réparateur s'inscrit dans l'action « Je fais réparer ce qui peut l'être » offert aux citoyens.

La réparation est bien une action durable. Son développement demande le soutien des partenaires publics, qui peuvent promouvoir leur activité. Les réseaux consulaires d'Aquitaine s'engagent dans cette volonté de renforcer la visibilité des artisans de la réparation.

C'est toute une économie solidaire qui se construit petit à petit au fur et à mesure que les comportements éco - citoyens prennent de l'ampleur.

Selon l'ADEME, plus de 2,4 millions de Français utilisent des biens ré - employés : le marché de la réparation et de l'occasion a de beaux jours devant lui.

Trouver des solutions simples pour réduire nos déchets au quotidien :

Les déchèteries reçoivent toujours plus de déchets. Toutefois, des efforts sont possibles en amont. On estime que 150 des 950 Kg de déchets produits chaque année par habitant en France pourraient être évités par une évolution des comportements : prévenir le gaspillage, éviter une mauvaise orientation des déchets vers les poubelles ménagères.

A noter qu'environ 20Kg/habitant échappent chaque année au recyclage.

La filière du recyclage a un coût économique et environnemental : traitement des déchets, perte de ressources naturelles, émissions liées à l'activité de recyclage... A ce sujet, la réparation a un atout économique à faire valoir : un objet réparé, c'est autant de matériaux qui ne finiront pas à la poubelle.

Soutenir ces actions :

Sur le site www.dechets-gironde.fr, un annuaire des solutions permet aux professionnels (mais aussi aux particuliers) de trouver toutes les solutions locales pour gérer ses déchets : déchèteries, prestataires, fournisseurs, recyclerie/ressourceries ...

Les réseaux consulaires accompagnent au quotidien les entreprises pour une meilleure gestion de leurs déchets. Par exemple, la CMARA permet aux artisans de la réparation automobile, aux pressings, peintres en bâtiment, photographes ... de bénéficier de 50% de réduction sur les coûts de collecte et de traitement de de leurs déchets dangereux.

Les partenaires

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Aquitaine (CMAR Aquitaine)

Qui sommes-nous ?

Dans un environnement socio-économique changeant, et dans un contexte national de réforme, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine ont souhaité mettre en place une nouvelle organisation régionale pour assurer un meilleur service aux entreprises à un coût moindre pour ses ressortissants et la collectivité.

Cette dynamique s'est concrétisée par la création d'un nouvel établissement public le 1^{er} janvier 2011 (décret du 23 décembre 2010) : une Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Aquitaine (CMAR Aquitaine) aux compétences renforcées.

Elle est le fruit de la fusion de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la Gironde, de la Dordogne, du Lot et Garonne. Ces 3 dernières deviennent des Sections.

Les CMA des Landes et des Pyrénées Atlantiques qui conservent leur statut d'établissement public départemental sont des Chambres rattachées à la CMAR Aquitaine.

La CMAR Aquitaine est représentée par 85 administrateurs (17 artisans par département) élus par les 60 000 chefs d'entreprises et conjoints immatriculés au répertoire des métiers. Les élus consulaires ont souhaité donner le même poids à chaque département quelque soit sa représentation économique.

Ses missions régionales :

- La CMAR Aquitaine assure la représentation des métiers et de l'artisanat au niveau régional
- Elle élabore les politiques de développement économique et de formation (initiale et continue) en faveur de l'artisanat au niveau régional et coordonne l'action des Chambres rattachées dans ces domaines.
- Elle gère les fonctions support régionales : comptabilité, paye, communication, et informatique.

Ses missions dans le périmètre des établissements fusionnés :

Issue de la fusion, la CMAR Aquitaine assure également la mise en œuvre directe d'une offre de services à destination de ses ressortissants sur les départements de la Dordogne, de la Gironde et du Lot-et-Garonne.

- Elle assure des missions de service public avec notamment la tenue du répertoire de métiers, la gestion d'un centre de formalités des entreprises et l'enregistrement des contrats d'apprentissage.

- Elle propose des prestations de veille, d'information, de conseil, d'accompagnement et de formation à ses ressortissants pour favoriser la création et le développement des entreprises et adapter les compétences des chefs d'entreprises et de leurs salariés.
- Elle assure la promotion les métiers de l'artisanat et gère des centres de formation d'apprentis accueillant plus de 3000 jeunes en alternance formés à plus de 35 métiers, principalement dans les services (mécanique, coiffure, esthétique) et l'alimentaire (boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, restauration).

Un projet de mandature servi par une nouvelle organisation

Les nouveaux administrateurs se sont engagés dans un projet de mandature innovant et ambitieux pour soutenir et développer l'artisanat régional en s'appuyant sur près de 500 collaborateurs et une nouvelle organisation des moyens et des ressources humaines. Les gains de productivité obtenus grâce à la mutualisation sont ainsi réinvestis dans les services de proximité aux entreprises artisanales. En s'appuyant sur son projet, ses compétences et son poids, la CMAR Aquitaine entend jouer un rôle majeur dans les politiques régionales, dans le domaine de l'économie, de l'emploi et de la formation.

Contact :

Président : Yves PETITJEAN

Coordonnées : 353, Boulevard du Président Wilson 33 072 Bordeaux Cedex

Tel : 05 57 22 57 22 – Fax 05 57 22 57 20 – Mail : info@crm-aquitaine.fr

Site web : www.artisanat-aquitaine.fr

Qui sommes – nous ?

Les départements sont créés en 1871. Ils acquièrent un pouvoir décisionnel et disposent d'un budget propre depuis 1982. Les décisions se prennent au sein du Conseil Général. Son activité s'étend à tout domaine qui concerne directement le département.

Le Conseil Général mène ses missions de service public avec le soutien de plusieurs partenaires, comme l'Institut Départemental du Développement Artistique et Culturel (IDDAC) qui assure une vie culturelle variée et accessible à toute la population girondine.

Le Conseil a mis l'accent sur sa politique sociale, qui est son deuxième poste de dépenses. Son but est d'agir au plus près des bénéficiaires. C'est aussi au Conseil de mettre en œuvre les politiques engagées par les élus à l'échelle du département. Son fonctionnement est assuré par un corps important de fonctionnaires: 6000 agents, soit le 2^{ème} employeur de Gironde.

Ses missions au niveau du département :

En tant que collectivité territoriale, le Conseil Général a des compétences obligatoires dans différents domaines :

- l'action sanitaire et sociale (compétence principale),
- les collèges (construction, entretien),
- les transports (scolaires, non urbains),
- les infrastructures (voirie, ports),
- la culture (bibliothèques de prêt, archives départementales),
- l'équipement des zones rurales...

Il agit donc au cœur de la vie du département. La loi du 13 août 2004 a également effectué un transfert de compétences au profit du département :

- la gestion du RMI,
- les routes nationales,
- les personnels techniciens, ouvriers et de service (TOS) des collèges.

Son organisation :

L'Assemblée Départementale est constituée de 63 conseillers généraux qui alimentent de leurs réflexions le débat politique et votent le budget du Conseil. Réunis en Assemblée Départementale, ils sont élus au suffrage universel direct pour 6 ans. Une commission permanente, de 44 élus, se réunit une fois par mois, votant les dossiers sur délégation de l'Assemblée départementale.

M. Philippe Madrel, son président, en poste depuis 1976, a été réélu le 7 avril 2011. Il est élu par ses pairs pour 3 ans. Il pilote le travail de l'Assemblée (fixe l'ordre du jour...). Il est également responsable de l'administration départementale.

Contact :

Président : M. Philippe Madrel
Coordonnées : Esplanade Charles de Gaulle
33074 Bordeaux Cedex
Tel : 05 56 99 33 33 - Fax : 05 56 24 93 49
Site web : www.gironde.fr

***L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
(ADEME)****Qui sommes – nous ?*

L'ADEME est un établissement public à caractère industriel et commercial. Il est sous la tutelle du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'Agence a été créée en 1990, fruit de la fusion de plusieurs agences, en particulier l'Agence pour la Qualité de l'Air et l'Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets.

L'ADEME aide à mettre en place les politiques publiques en matière environnementale, d'énergie ou de développement durable grâce à ses compétences en expertise et en conseil.

L'Agence intervient dans plusieurs domaines : les déchets, les sols pollués ou en friche, l'énergie et le climat, l'air et le bruit, assurant aussi des fonctions transversales (villes et territoires durables). L'ADEME participe aussi au financement, à la recherche et autres aides pour mettre en œuvre des projets.

Un contrat d'objectif 2009 – 2012 Etat – ADEME donne à l'Agence 4 métiers :

- connaître : soutien à la recherche et l'innovation ainsi qu'au suivi économique des projets qui entrent dans son domaine de compétence
- Convaincre et mobiliser : participer à la communication et sensibilisation sur les politiques environnementales
- Conseiller : orienter les décisions des acteurs économiques grâce à la fonction d'expertise de l'ADEME
- Aider à réaliser : soutiens financiers pour la réalisation de projets, au plan national et régional

Son organisation :

L'ADEME, c'est aussi 1006 agents en 2012, répartis entre Angers, Paris et Valbonne pour les services centraux, ainsi que 26 directions régionales et 3 représentants Outre – Mer et 1 bureau représentant à Bruxelles.

Son budget d'intervention est de 690 M€ pour 2012, dont le plus gros poste de dépense est celui de l'Energie et Climat (349 M€). Des crédits sont également réservés aux Investissements d'Avenir, avec une enveloppe de 2650 M€ confiée pour leur réalisation en 2010.

L'ADEME travaille en collaboration avec différents partenaires locaux, comme les grandes entreprises, les collectivités locales, associations... sollicités en fonction du public visé par les actions (entreprise ou particulier...).

En Aquitaine, l'ADEME met en œuvre le **Programme Régional Aquitain de l'Environnement**. Le but est de rendre plus compétitives les entreprises et de créer des emplois lors de la mise en place du programme. Les services disposent de 20 salariés, organisés en 2 pôles : territoires durables, Bâtiment et activités économiques, avec un budget de 6 M€.

Contact en Aquitaine :

Directeur régional : Jean – Louis BERGEY
Coordonnées : 6 quai de Paludate
33080 BORDEAUX Cedex
Tel : 05 56 33 80 00 - Fax : 05 56 33 80 01
Mail : aquitaine@ademe.fr
Site web : <http://aquitaine.ademe.fr>